

VIEILLISSEMENT ET DÉPENDANCE ÉVOLUTION

- Population totale : Moins de 40ans à 85 ans et plus
- 2005/Bas-Rhin : 1 069 900
- 2005/Haut-Rhin: 735 200
- 2020/Bas Rhin: 1 188 100
- 2020/Haut-Rhin: 794 100
- Le vieillissement de la population alsacienne devrait s'accélérer
- En 1990 : 18% de la population régionale était âgée de 60 ans et plus
- En 2005: 19,6%
- En 2020: 25,9%



La part des 60ans dans le 67 et 68

- **Évolutions voisines dans les deux départements**
- En 2020: **le D67** compterait **298 000** PA de 60 ans et plus
- En 2020: **le D68** compterait **215 000** PA de 60ans et plus
- **Pour le 67:** sur les 298 000
(**196 800** de 60à 74 ans – **64 300** de 75 à 84 ans – **37 000** de 85 ans et plus)
- **Pour le 68 :** sur les 215 000
(**141 400** de 60à 74 ans – **46 400** de 75 à 84 ans – **26 800** de 85 ans et plus)
- Une bonne nouvelle: l'augmentation de la population des 60/74 ans forte cependant moins de 3% des personnes sont dépendantes.

POURQUOI?

- Progrès de la médecine
- Meilleure prise en charge médicale
- Santé s'altère plus tardivement que par le passé
- Ce phénomène devrait se poursuivre et repousser l'âge d'entrée en dépendance



suite

- 6 personnes dépendantes sur 10 vivent à domicile
- 2 facteurs concourent généralement à l'entrée en EHPAD:

Le décès du conjoint (aidant)

La nécessité de disposer d'une structure médicalisée

Ce sont bien les décisions prises par les pouvoirs publics en faveur du maintien à domicile ou de la création de lits en EHPAD qui conditionnent en partie le mode de vie des personnes âgées dépendantes.

suite

L'Etude « vieillissement et dépendance: évolutions d'ici 2020 »
Communique également sur les bénéficiaires de l'APA à domicile (les plans d'aides) ainsi qu'une projection du nombre d'emplois induits par la prise en charge des personnes âgées à domicile ou en institution:

- En institution: prévision de création de 2600 places en Alsace sur la période de 2005 et 2020
- A domicile: l'hypothèse retenue est une progression du volume d'emplois proportionnelle à la hausse du nombre de personnes âgées dépendantes à domicile

L'offre de services à domicile et en institution

- C'est l'état de Santé de la personne âgée, son degré de dépendance ainsi que l'évolution possible de la maladie qui sont les premiers critères à prendre en compte dans le choix des prestations.
- **Offre multiple**
 - **Soutien à domicile:** SSG - AJ - la prestations APA – MAIA
(Méthodes d'Action pour l'Intégration des Services d'Aide et de Soins dans le champ de l'Autonomie)
 - **Accompagnement en Etablissement :** Résidence et foyer logement- les petites unités de vie – les EHPAD – les UVP et les PASA- les UHR – les USLD – AJ- HT

Schéma Gérontologique Départemental

Priorités 2012-2016

- Faciliter le parcours de vie de la PA
- Aider les aidants non professionnels en développant les solutions de répit
- Assurer la jonction entre politique de l'habitat et politique médico-sociale
- Aider à la promotion des nouvelles technologies au service du BIEN VIEILLIR

Quelques chiffres clés

Budget principal 2014

- 810M€ dont
- 600 M€ en investissement et 210 M€ En fonctionnement

Budget de la Solidarité:

- 364M€ articulé autour de 4 missions: Prévention Médico-sociale – Insertion – Personnes Agées et Personnes Handicapées
- 74, 57M€ pour les Personnes Agées

Points marquants en 2013:

- 150 places de + en EHPAD soit 6 990 places pour les 75EHPAD
- 26 places de + en AJ soit 208 places au total

MEILLEURS VŒUX 2015

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Bonne et très Heureuse Année 2015!